

ORDONNANCE N° 2024/00 DU 20 JUIN 2024
modifiant et complétant certaines dispositions de la loi
n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances
de la République du Cameroun pour l'exercice 2024.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018,

ORDONNE :

ARTICLE 1^{er}.- (1) Sont insérés dans la loi du 19 décembre 2023 susvisée, après les dispositions des articles quinzisième et trente-septième respectivement, les articles quinzisième-(bis), trente-septième-(bis) et trente-septième-(ter).

(2) Sont également modifiées et complétées, les dispositions des articles quarante-neuvième, soixante-dixième, soixante-onzième, soixante-douzième, soixante-treizième, soixante-quatorzième, soixante-quinzième, soixante-seizième, soixante-dix-huitième, quatre-vingt-unième, quatre-vingt-deuxième, quatre-vingt-troisième et quatre-vingt-cinquième de la même loi ainsi qu'il suit :

« PREMIERE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

TITRE DEUXIÈME

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

CHAPITRE DEUXIEME

DISPOSITIONS RELATIVES AU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS

ARTICLE QUINZIÈME-(bis).- Les dispositions des articles 470 bis, 548, 549 et 549 bis du Code Général des Impôts, sont modifiées et/ou complétées ainsi qu'il suit :

LIVRE PREMIER
IMPOTS ET TAXES

TITRE VI
ENREGISTREMENT TIMBRE ET CURATELLE

CHAPITRE XIV
TIMBRE ET CONTRIBUTION DU TIMBRE

SECTION III
TIMBRE DE DELIVRANCE DE CERTAINS DOCUMENTS ET DIVERS

G – TIMBRE SPECIFIQUE SUR CERTAINS DOCUMENTS

ARTICLE 470 bis.- Les réclamations contentieuses et gracieuses, les demandes de sursis de paiement, les demandes de compensation, de remboursement ou de restitution d'impôts et taxes, les demandes d'incitations fiscales et d'abattement, les demandes de transactions fiscales et d'agrément ou d'autorisation de toute nature, les authentications des documents auprès des missions diplomatiques et postes consulaires, les certificats de déménagement, sont assujetties à un droit de timbre spécifique.

SOUS-TITRE III
CODE NON HARMONISE EN ZONE CEMAC

CHAPITRE II
TARIFS DES DROITS DE TIMBRE

SECTION II
TIMBRE SPECIAL A CERTAINS DOCUMENTS ET DIVERS

A - TIMBRES DES PASSEPORTS ET VISAS

ARTICLE 548.- Le droit de timbre sur les passeports et autres documents en tenant lieu est fixé ainsi qu'il suit :

1) Passeports nationaux

Le droit de timbre sur les passeports nationaux est fixé ainsi qu'il suit :

- délivrance, renouvellement et prorogation de passeports ordinaires : 110 000 F CFA ;
- délivrance de laissez-passer :
 - laissez-passer ordinaire : 75 000 FCFA ;
 - laissez-passer mortuaire : 100 000 FCFA.



2) Visa de passeports étrangers :

Le droit de timbre pour les visas d'entrée ou de sortie sur les passeports étrangers est fixé ainsi qu'il suit :

- ;
- ;
- visa pour plusieurs entrées et sorties valable de 0 à six (06) mois :
 - ;
 - visa normal : F CFA 100 000 ;
 - visa express : F CFA 150 000 ;
 - prorogation de visa : F CFA 150 000 ;
 - visa de sortie, sous réserve des conventions bilatérales entre l'Etat du Cameroun et le pays du demandeur : F CFA 150 000 ;
 - visa de transit de plus de quatre (04) jours : F CFA 100 000.
- visa pour plusieurs entrées et sorties supérieur à six (06) mois :
 - visa normal : F CFA 200 000 ;
 - visa express : FCFA 200 000 (supprimé).

Le reste sans changement.



3) Exonérations

Sont exonérés du droit de timbre des passeports et visas :

- la délivrance des passeports diplomatiques ou de service ;
- le visa d'étude délivré aux nationaux des pays étrangers pour une durée ne pouvant excéder six (06) mois ;
- le visa de transit de moins de cinq (05) jours.

Le reste sans changement.

B - CARTES D'IDENTITE ET DE SEJOUR

ARTICLE 549.- Les cartes d'identité délivrées aux personnes de nationalité camerounaise, les cartes de séjour et de résident délivrées aux personnes de nationalité étrangère, sont soumises aux droits de timbre ci-après :

- 1) Cartes nationales d'identité : 10 000 F CFA.
- 2) ;
- 3) ;
- 4) ;

5) Par dérogation aux dispositions des articles 441 et 442 ci-dessus, le droit de timbre sur les cartes d'identité nationales, les cartes de séjour et les cartes des résidents peut être perçu contre délivrance d'une quittance dont le montant et les références doivent être reportés sur la carte. Un quittancier spécial est ouvert à cet effet.....(Supprimé.)

ARTICLE 549 bis.- Les cartes consulaires délivrées aux ressortissants camerounais résidant à l'étranger sont soumises aux droits de timbre ci-après :

- F CFA 20 000 pour les cartes consulaires délivrées aux ressortissants camerounais résidant dans les pays d'Afrique ;
- F CFA 25 000 pour les cartes consulaires délivrées aux ressortissants camerounais résidant dans les pays d'Asie ;
- F CFA 30 000 pour les cartes consulaires délivrées aux ressortissants camerounais résidant dans les pays d'Europe et d'Amérique.

CHAPITRE TROISIEME **DISPOSITIONS RELATIVES AUX AUTRES RESSOURCES**

ARTICLE TRENTE-SEPTIEME- (bis).- Modification de certaines dispositions relatives aux recettes des prestations consulaires

Les dispositions de l'article vingt-unième de la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE VINGT-UNIEME (nouveau).**- Dispositions relatives aux recettes consulaires :

1) L'encaissement des recettes issues des prestations consulaires, de la délivrance des passeports et des titres identitaires est exclusivement effectué par voie électronique.

2) Il peut le cas échéant être concédé à un prestataire privé dans les conditions fixées par les textes applicables en la matière. Dans ce cas, le suivi de la collecte des droits de timbre par ledit prestataire est assuré par la Direction Générale des Impôts.

3) Les recettes issues des prestations consulaires sont constituées des recettes fiscales et des recettes de services régulièrement inscrites dans le budget de l'Etat :

- Sont constitutives de recettes de services :
 - les frais de production des plaques diplomatiques pour les véhicules des représentations diplomatiques et des organismes internationaux installés au Cameroun dont le tarif est F CFA 50 000 ;
 - les frais d'authentification de la traduction des documents officiels entrants et sortant du Cameroun dont le tarif est F CFA 20 000 ;



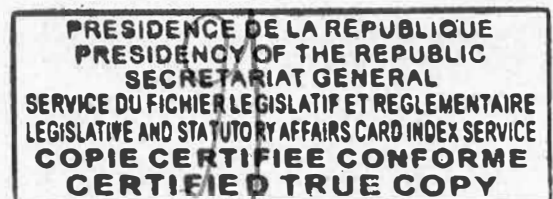
- les frais d'inscription des traducteurs agréés au répertoire du Ministère des Relations Extérieures. Ces frais, pour ce qui concerne la traduction de tout document requis par les ambassades et représentations consulaires étrangères installées au Cameroun sont fixés à F CFA 150 000 par traducteur et par an ;
- les frais de consultation des Archives diplomatiques du Ministère des Relations Extérieures dont les tarifs sont de F CFA 10 000, 25 000 et 50 000.

- Sont constitutives de recettes fiscales :

- les droits de timbre sur visas ;
- les droits de timbre sur laissez-passer ;
- les droits de timbre sur authentification des documents auprès des Missions diplomatiques et postes consulaires ;
- les droits de timbre sur les certificats de déménagement ;
- les droits de timbres sur les cartes consulaires.

4) Les recettes fiscales issues des prestations consulaires sont réparties ainsi qu'il suit :

- Pour le droit de timbre pour le visa normal d'une validité de six (06) mois, le visa express d'une validité de six (06) mois, le visa normal d'une validité de plus de six (06) mois, la prorogation de visas, le visa de sortie, le laissez-passer ordinaire et mortuaire, le visa de transit de plus de quatre (04) jours :
 - Trésor public : 44% ;
 - Rémunération prestataire : 46% ;
 - Administrations : 10%.
- Pour l'authentification des documents auprès des Missions diplomatiques et Postes Consulaires, les cartes consulaires des ressortissants camerounais résidant des pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique :
 - Trésor public : 35% ;
 - Rémunération prestataire : 55% ;
 - Administrations : 10%.
- Pour les certificats de déménagement :
 - Trésor public : 78% ;
 - Rémunération prestataire : 12% ;
 - Administrations : 10%.



5) Les modalités de répartition de la quote-part des administrations, fixée à l'alinéa 4 ci-dessus, sont fixées par un texte particulier du Ministre chargé des finances.

6) Les recettes fiscales relatives aux prestations consulaires sont encaissées aux tarifs fixés par les dispositions des articles 470 bis, 548, 549, 549 bis et 557 bis du Code Général des Impôts. »

ARTICLE TRENTE-SEPTIEME- (ter). - Répartition des recettes fiscales issues de la délivrance des titres identitaires et des passeports.

Les recettes fiscales issues de la délivrance des titres identitaires et de la délivrance des passeports sont réparties ainsi qu'il suit :

1) Recettes fiscales issues des titres identitaires :

- Pour le droit de timbre sur la carte nationale d'identité :

- Administration (maître d'ouvrage) : 10%
- Rémunération prestataire : 90%.

- Pour le droit de timbre sur les titres de séjour :

- Trésor public : 15%
- Rémunération prestataire : 75% ;
- Administration (maître d'ouvrage) : 10%.



2) Recettes fiscales afférentes à la délivrance des passeports :

- Trésor public : 11,24%
- Rémunération prestataire : 82,40% ;
- Administration (maître d'ouvrage) : 6,36%.

3) Les recettes fiscales relatives à la délivrance des titres identitaires et des passeports sont encaissées aux tarifs fixés par les dispositions des articles 548 et 549 du Code Général des Impôts.

CHAPITRE QUATRIÈME **AFFECTATION DES RECETTES**

SECTION 1 **COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE**

ARTICLE QUARANTE-NEUVIÈME (nouveau).- Le plafond des ressources destinées à approvisionner le Fonds pour le Financement de la Reconstruction des Zones reconnues Economiquement Sinistrées des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est fixé à F.CFA trente-cinq milliards (35 000 000 000) pour l'exercice 2024.

TITRE TROISIÈME **DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES DU BUDGET DE L'ÉTAT**

ARTICLE SOIXANTE-DIXIÈME (nouveau).- Le budget de l'État pour l'exercice 2024 s'équilibre en ressources et en emplois à F.CFA 7 278 100 000 000 dont F.CFA 7 212 500 000 000 au titre du budget général et F.CFA 65 600 000 000 pour les Comptes d'Affectation Spéciale.

CHAPITRE PREMIER
ÉVALUATION DES RESSOURCES

ARTICLE SOIXANTE-ONZIÈME (nouveau). - Les produits et revenus applicables au budget général de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 sont évalués à F.CFA 7 215 500 000 000 et se décomposent de la manière suivante, par nature de recettes :

(Unité : millions FCFA)

COMPTES	LIBELLE	2023	2024	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
	A-RECETTES	4 780 500	5 190 100	45 000	5 235 100
	TITRE I - RECETTES FISCALES	3 815 700	4 168 100	34 900	4 203 000
711	IMPOTS SUR LES REVENUS, LES BENEFICES ET LES GAINS EN CAPITAL	929 900	967 510	4 500	972 010
712	IMPOTS SUR LES SALAIRES VERSES ET AUTRES REMUNERATIONS	322 000	340 000	0	340 000
713	IMPOTS SUR LE PATRIMOINE	26 100	26 800	0	26 800
714	IMPOTS ET TAXES INTERIEURS SUR LES BIENS ET SERVICES	1 974 532	2 204 483	2 685	2 207 169
715	IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES	466 668	515 322	14 015	529 336
716	AUTRES TAXES ET IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	14 500	14 485	0	14 485
719	AUTRES RECETTES FISCALES	82 000	99 500	13 700	113 200
	TITRE II - DONNS, FONDS DE CONCOURS ET LEGS	101 000	96 800	7 000	103 800
741	DONS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	45 400	45 600	7 000	52 600
742	DONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ETRANGERES	55 600	51 200	0	51 200
	TITRE III - COTISATIONS SOCIALES	60 000	58 007	0	58 007
725	COTISATION DE SECURITE SOCIALE	60 000	58 007	0	58 007
	TITRE IV - AUTRES RECETTES	803 800	867 193	3 100	870 293
721	REVENUS DE LA PROPRIETE ET DU DOMAINE DE L'ETAT AUTRES QUE LES INTERETS	684 814	714 713	-12 400	702 313
722	DROITS ET FRAIS ADMINISTRATIFS	28 126	29 295	15 500	44 795
723	AMENDES, PENALITES ET CONDAMNATIONS PECUNIAIRES	9 447	10 960	0	10 960
729	AUTRES RECETTES NON FISCALES	15 137	42 888	0	42 888
752	RESTITUTIONS AU TRESOR DES SOMMES INDUMENT PAYEES	426		0	0
754	PRODUIT DES CESSION D'IMMOBILISATIONS	282	294	0	294
759	AUTRES RECETTES EXCEPTIONNELLES	35 116	52 322	0	52 322
771	INTERETS DES PRETS ET AVANCES	49	57	0	57
772	INTERETS SUR LES DEPÔTS A TERME	726	842	0	842
774	INTERETS SUR LES TITRES DE PLACEMENT	231	268	0	268
775	GAINS DE DETENTATION SUR ACTIF FINANCIER	28 900	14 966	0	14 966
776	GAINS DE CHANGE	253	340	0	340
779	AUTRES PRODUITS FIANNCIERS	293	248	0	248

(Unité : millions FCFA)

COMPTES	LIBELLE	2023	2024	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
	B - EMPRUNTS ET AUTRES FINANCEMENTS	1 862 000	1 489 400	488 000	1 977 400
141	ONBLIGATIONS DU TRESOR	450 000	375 000	-95 000	280 000
151	EMPRUNTS PROJETS MULTILATERAUX	313 271	357 375	-48 864	308 511
152	EMPRUNTS PROJETS AUPRES DES GOUVERNEMENTS AFFILIES AU CLUB DE PARIS	16 930	10 383	-1 419	8 964
153	EMPRUNTS PROJETS INITIAUX AUPRES DES GOUVERNEMENTS NON AFFILIES AU CLUB DE PARIS	267 557	314 040	-42 919	271 121
155	EMPRUNTS PROJETS AUPRES DES ORGANISMES PRIVES EXTERIEURS	197 542	225 354	-30 799	194 555
161	EMPRUNTS PROGRAMMES MULTILATERAUX	238 000	125 900	240 000	365 900
162	EMPRUNTS PROGRAMMES INITIAUX AUPRES DES GOUVERNEMENTS AFFILIES AU CLUB DE PARIS	27 000	26 000	0	26 000
175	AUTRES EMPRUNTS INITIAUX AUPRES ORGANISMES PRIVES EXTERIEURS	200 000	0	467 000	467 000
176	AUTRES EMPRUNTS INITIAUX A L'INTERIEUR- ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	71 700		0	0
512	BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE		55 349	0	55 349
517	OR ET DTS	80 000	0	0	0
TOTAL DES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT (A+B)		6 642 500	6 679 500	533 000	7 212 500

ARTICLE SOIXANTE-DOUZIÈME (nouveau).- Les ressources des Comptes d'Affectation Spéciale pour l'exercice 2024 sont évaluées à FCFA 65 600 000 000 et se décomposent de la manière suivante par nature de recettes :

N°	LIBELLE DE LA RECETTE	2023	2024 VOTE	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
	FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE	15 000 000 000	15 000 000 000		15 000 000 000
1	La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	2 000 000 000	3 000 000 000		3 000 000 000
2	La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	2 500 000 000	1 000 000 000		1 000 000 000
3	La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	2 000 000 000	500 000 000		500 000 000
4	La quote-part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité	150 000 000	250 000 000		250 000 000
5	La quote-part du produit de la vente de l'électricité de la centrale hydroélectrique de Memve'ele	1 000 000 000	1 500 000 000		1 500 000 000
6	Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins Industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	6 500 000 000	5 200 000 000		5 200 000 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

N°	LIBELLE DE LA RECETTE	2023	2024 VOTE	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
7	Les ressources du budget de l'Etat au titre de sa contribution ou de sa participation aux opérations de structuration juridique et financière des projets du secteur de l'électricité	50 000 000	0		0
8	Reports (solde à reporter)	800 000 000	3 550 000 000		3 550 000 000
					0
	FONDS SPECIAL POUR LE FINANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DES ZONES RECONNUES ECONOMIQUEMENT SINISTREES DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST	29 131 000 000	30 000 000 000	5 000 000 000	35 000 000 000
1	BID	4 267 905 650	4 267 905 650	4 405 644 350	8 673 550 000
2	ETAT 2024	15 000 000 000	15 000 000 000	0	15 000 000 000
3	JAPON	1 358 855 372	1 358 855 372	641 144 628	2 000 000 000
4	REPORT 2023	8 504 238 978	9 373 238 978	-46 788 978	9 326 450 000
					0
	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL	900 000 000	900 000 000		900 000 000
1	Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	570 000 000	564 994 553		564 994 553
2	Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées, conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	180 000 000	72 000 000		72 000 000
3	Reports (solde à reporter)	150 000 000	263 005 447		263 005 447
					0
	FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE ELECTRONIQUE	1 000 000 000	1 500 000 000		1 500 000 000
1	Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	1 000 000	1 000 000		1 000 000
2	Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	710 000 000	710 000 000		710 000 000
3	Reports (solde à reporter)	289 000 000	789 000 000		789 000 000
					0
	SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE	500 000 000	300 000 000		300 000 000
1	Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	20 000 000	10 000 000		10 000 000
2	Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	80 000 000	50 000 000		50 000 000
3	Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	94 000 000	34 000 000		34 000 000
4	Doits d'exploitation du patrimoine culturel	13 000 000	13 000 000		13 000 000
5	Doits issus de l'activités des spectacles	30 000 000	30 000 000		30 000 000
6	Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	3 000 000	3 000 000		3 000 000
7	Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	100 000 000	50 000 000		50 000 000
8	Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	140 000 000	100 000 000		100 000 000
9	Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	20 000 000	10 000 000		10 000 000
					0
1	FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT	900 000 000	900 000 000		900 000 000
2	Amendes et transactions	50 000 000	50 000 000		50 000 000

N°	LIBELLE DE LA RECETTE	2023	2024 VOTE	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
3	Autres Recettes Non Réparties	220 000 000	20 000 000		20 000 000
4	Contributions de donateurs internationaux et toutes contributions volontaires	0	30 000 000		30 000 000
5	Quote-part de la redevance d'eau	0	350 000 000		350 000 000
6	Redevance de prélèvement des eaux	250 000 000	200 000 000		200 000 000
7	Reports (solde à reporter)	130 000 000	100 000 000		100 000 000
8	taxe d'assainissement	250 000 000	150 000 000		150 000 000
					0
	FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	2 000 000 000	1 500 000 000		1 500 000 000
1	Frais d'accès aux ressources génétiques	2 000 000	6 000 000		6 000 000
2	Frais de délivrance AROE	0	50 000 000		50 000 000
3	Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	50 000 000	50 000 000		50 000 000
4	Frais de Visas techniques	543 000 000	250 000 000		250 000 000
5	Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	2 000 000	2 000 000		2 000 000
6	Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	35 000 000	35 000 000		35 000 000
7	Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	400 000 000	400 000 000		400 000 000
8	Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	350 000 000	350 000 000		350 000 000
9	Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	318 000 000	57 000 000		57 000 000
10	Reports (solde à reporter)	300 000 000	300 000 000		300 000 000
					0
	DEVELOPPEMENT FORESTIER	2 500 000 000	3 000 000 000		3 000 000 000
1	Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	180 000 000	180 000 000		180 000 000
2	Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	3 000 000	2 000 000		2 000 000
3	Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	37 000 000	40 000 000		40 000 000
4	Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	30 000 000	40 000 000		40 000 000
5	Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	30 000 000	40 000 000		40 000 000
6	Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	2 000 000	20 000 000		20 000 000
7	Frais de délivrance du certificat d'origine	2 000 000	35 000 000		35 000 000
8	Frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage	2 000 000	1 000 000		1 000 000
9	Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	13 000 000	8 000 000		8 000 000
10	Frais de dossier pour l'attribution des agréments	10 000 000	1 000 000		1 000 000
11	Frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes	15 000 000	15 000 000		15 000 000
12	Permis Cites	170 000 000	650 000 000		650 000 000
13	Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	10 000 000	6 500 000		6 500 000
14	Quote-part des recettes provenant des amendes. Transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	500 000 000	500 000 000		500 000 000

N°	LIBELLE DE LA RECETTE	2023	2024 VOTE	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
15	Reports (solde à reporter)	700 000 000	803 500 000		803 500 000
16	Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	796 000 000	658 000 000		658 000 000
					0
	FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA FAUNE	500 000 000	500 000 000		500 000 000
1	Droits d'affermages	100 000 000	100 000 000		100 000 000
2	Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	5 000 000	1 000 000		1 000 000
3	Droits de licence de guide chasse	13 000 000	15 000 000		15 000 000
4	Droits de permis de capture des animaux sauvages	1 000 000	3 000 000		3 000 000
5	Droits de permis de petite chasse	2 000 000	1 000 000		1 000 000
6	Droits de permis de recherche à but scientifique	3 000 000	3 000 000		3 000 000
7	Droits de permis et licences de chasse	14 000 000	30 000 000		30 000 000
8	Droits d'entrée dans les aires protégées	30 000 000	20 000 000		20 000 000
9	Frais de dossier d'autorisation de survol à But Scientifique	5 000 000	0		0
10	Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la faune et des aires protégées	5 000 000	3 000 000		3 000 000
11	Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse	5 000 000	0		0
12	Frais de dossier pour l'attribution et l'Exploitation des Pans de Tir et Plans de Tir Additionnels	10 000 000	0		0
13	Frais de dossier pour l'attribution, le renouvellement ou le transfert d'un titre d'exploitation de la Faune ou des aires protégés	5 000 000	0		0
14	Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique	5 000 000	0		0
15	Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Scientifique	5 000 000	0		0
16	Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming	5 000 000	3 000 000		3 000 000
17	Frais d'examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des Zic, ZICGC et Game-Farming	20 000 000	3 000 000		3 000 000
18	Frais d'Exploitation des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégés et Jardins Zoologiques	5 000 000	3 000 000		3 000 000
19	Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZIC, ZICGC et Game-Farming, Jardin Zoologiques Privés	5 000 000	1 000 000		1 000 000
20	Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits Fauniques	5 000 000	0		0
21	Les certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur des Produits Fauniques	5 000 000	0		0
22	Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	45 000 000	50 000 000		50 000 000
23	Reports (solde à reporter)	78 000 000	120 000 000		120 000 000
24	Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits Fauniques	30 000 000	10 000 000		10 000 000
25	Subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale	20 000 000	30 000 000		30 000 000
26	Taxe d'abattage	70 000 000	100 000 000		100 000 000
27	Taxe de détention	1 000 000	1 000 000		1 000 000
28	Taxe d'exploitation	3 000 000	3 000 000		3 000 000

N°	LIBELLE DE LA RECETTE	2023	2024 VOTE	AJUSTEMENT	2024 MODIFIE
					0
	PRODUCTION DES DOCUMENTS SECURISES DE TRANSPORT	6 000 000 000	6 000 000 000		6 000 000 000
1	Agrément de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain	1 500 000	1 500 000		1 500 000
2	Agrément de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain	1 500 000	1 500 000		1 500 000
3	Agrément de groupeur et de dégroupéur de marchandise	1 500 000	1 500 000		1 500 000
4	Agrément des établissements de formation à la conduite automobile	1 500 000	1 500 000		1 500 000
5	Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	60 000 000	60 000 000		60 000 000
6	Agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime	100 000 000	100 000 000		100 000 000
7	Autorisations provisoires	3 000 000	3 000 000		3 000 000
8	Cartes de transport public routier (cartes bleues)	656 000 000	656 000 000		656 000 000
9	Certificats de capacité	54 500 000	54 500 000		54 500 000
10	Certificats des capacités des pirogues motorisées	5 000 000	5 000 000		5 000 000
11	Certificats des capacités des remorqueurs	3 000 000	3 000 000		3 000 000
12	Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 000 000 000	3 000 000 000		3 000 000 000
13	Licences de transport	100 000 000	100 000 000		100 000 000
14	Livret maritime temporaire	3 000 000	3 000 000		3 000 000
15	Livrets professionnels maritimes	2 500 000	2 500 000		2 500 000
16	Permis de conduire des bateaux de plaisance	2 000 000	2 000 000		2 000 000
17	Permis de conduire national et international	1 300 000 000	1 300 000 000		1 300 000 000
18	Permis de navigation	5 000 000	5 000 000		5 000 000
19	Reports (solde à reporter)	500 000 000	500 000 000		500 000 000
20	Visites de sécurité	200 000 000	200 000 000		200 000 000
					0
	SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS	1 000 000 000	1 000 000 000		1 000 000 000
1	Amendes et transactions	90 000 000	90 000 000		90 000 000
2	Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	5 000 000	5 000 000		5 000 000
3	Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	25 000 000	10 000 000		10 000 000
4	Les frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	100 000 000	30 000 000		30 000 000
5	Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	180 000 000	160 000 000		160 000 000
6	Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	5 000 000	5 000 000		5 000 000
7	Quote-part du produit de la taxe de séjour	500 000 000	600 000 000		600 000 000
8	Redevance liée aux panonceaux	35 000 000	40 000 000		40 000 000
9	Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	30 000 000	20 000 000		20 000 000
10	Reports (solde à reporter)	30 000 000	40 000 000		40 000 000
					0
	TOTAL DES RECETTES DES CAS	59 431 000 000	60 600 000 000	5 000 000 000	65 600 000 000

CHAPITRE DEUXIÈME
ÉVALUATION DES CHARGES DU BUDGET DE L'ÉTAT

ARTICLE SOIXANTE-TREIZIÈME (nouveau). - Les charges du budget général de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 sont évaluées à FCFA 7 212 500 000 000 et ventilées par nature économique ainsi qu'il suit :

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT 2024	MODIFIE 2024
DEPENSES COURANTES		5 027 430 000	581 000 000	5 608 430 000
Titre 1	Les Charges Financières de la Dette	1 688 300 000	480 000 000	2 168 300 000
14	TITRES PUBLICS A PLUS D'UN AN	204 284 000	0	204 284 000
141	Obligation du Trésor	169 637 000	0	169 637 000
144	Intérêts courus non échus sur titres publics à plus d'un an	34 647 000	0	34 647 000
15	EMPRUNTS PROJETS	748 223 000	0	748 223 000
151	Emprunts projets multilatéraux	110 978 000	0	110 978 000
152	Emprunts projets auprès des gouvernements affiliés au Club de Paris	50 792 000	0	50 792 000
153	Emprunts projets initiaux auprès des gouvernements non affiliés au Club de Paris	382 576 000	0	382 576 000
154	Intérêts courus et non échus sur emprunts projets	135 291 000	0	135 291 000
155	Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs	68 586 000	0	68 586 000
17	Autres Emprunts	597 693 000	480 000 000	1 077 693 000
174	Intérêts courus et non échus sur autres emprunts	12 062 000	0	12 062 000
176	Autres emprunts initiaux auprès des administrations publiques	89 191 000	0	89 191 000
177	Autres emprunts initiaux auprès des institutions et administrations	496 440 000	480 000 000	976 440 000
67	Charges Financières de la Dette	138 100 000	0	138 100 000
671	Intérêts et Frais Financiers sur la Dette	138 100 000	0	138 100 000
Titre 2	Les Dépenses de Personnel	1 431 018 100	59 500 000	1 490 518 100
66	Charges de personnel	1 431 018 100	59 500 000	1 490 518 100
661	Traitements bruts du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 360 152 466	59 500 000	1 419 652 466
663	Traitement brut du personnel à solde globale	5 223 358	0	5 223 358
665	Primes, gratifications et autres indemnités hors solde	86 762	0	86 762
666	Rémunérations du personnel hors solde	16 988 901	0	16 988 901
669	Autres dépenses de personnel	48 566 613	0	48 566 613
Titre 3	Les Dépenses de Biens et Services	1 062 291 142	-81 500 000	980 791 143
60	Achats de Biens	312 173 100	-4 417 683	307 755 417
601	Matières, matériels et fournitures	91 930 062	-2 515 728	89 414 334
605	Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	72 877 511	-1 541 504	71 336 007
606	Matériel et fournitures spécifiques	147 365 527	-360 452	147 005 076
61	Achat de Services	563 631 781	-75 801 424	487 830 357
611	Frais de transport et de mission	69 286 715	-1 998 075	67 288 640

PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT 2024	MODIFIE 2024
612	Loyer	19 405 406	-51 568	19 353 838
613	Honoraires et études	38 837 039	0	38 837 039
614	Entretien et maintenance	26 119 955	-942 688	25 177 267
615	Assurances	2 997 780	-84 801	2 912 979
617	Frais de relations publiques-communication	61 514 121	-620 090	60 894 030
618	Frais de formation du personnel	32 879 608	-1 179 251	31 700 357
619	Autres acquisitions de services	312 591 157	-70 924 950	241 666 207
62	Autres Services (Remboursement des recettes Encaissées)	85 541 850	-113 897	85 427 953
624	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	84 000 000	0	84 000 000
625	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	1 500 000	-111 690	1 388 310
626	Autres recettes fiscales	20 000	-1 380	18 620
627	Recettes non fiscales	21 850	-827	21 023
69	Dépenses Courantes à Ventiler	100 944 411	-1 166 995	99 777 416
690	Dépenses Courantes à Ventiler	100 944 411	-1 166 995	99 777 416
Titre 4	Les Dépenses de Transfert	843 810 758	123 000 000	966 810 758
63	Subventions	13 026 659	0	13 026 659
632	Subventions aux entreprises publiques	3 884 300	0	3 884 300
633	Subventions aux entreprises privées	4 561 000	0	4 561 000
639	Subventions a d'autres catégories de bénéficiaires	4 581 359	0	4 581 359
64	Transferts	830 784 098	123 000 000	953 784 098
641	Transferts aux établissements publics nationaux	172 060 189	0	172 060 189
642	Transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées	20 060 525	0	20 060 525
643	Transferts aux autres administrations publiques	309 000	0	309 000
645	Transferts aux ménages	194 657 200	74 000 000	268 657 200
646	Transferts aux autorités supra nationales et contributions aux organisations internationales	11 464 469	0	11 464 469
647	Transferts à d'autres budgets publics	51 544 011	0	51 544 011
648	Pensions de retraites des fonctionnaires et autres agents de l'Etat	269 668 000	-11 000 000	258 668 000
649	Autres transferts	111 020 704	60 000 000	171 020 704
Titre 6	Autres Dépenses	2 010 000	0	2 010 000
65	Charges Exceptionnelles	2 010 000	0	2 010 000
659	Autres charges exceptionnelles	2 010 000	0	2 010 000
DEPENSES EN CAPITAL		1 652 070 000	-48 000 000	1 604 070 000
Titre 1	Les Charges Financières de la Dette	0	84 000 000	84 000 000
10	COMPTES D'INTEGRATION OU DE CONTREPARTIE DES IMMOBILISATIONS	0	84 000 000	84 000 000
101	Comptes d'intégration des immobilisations	0	84 000 000	84 000 000
Titre 3	Les Dépenses de Biens et Services	25 996 981	0	25 996 981
61	Achat de Services	25 996 981	0	25 996 981
613	Honoraires et études	25 996 981	0	25 996 981

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT 2024	MODIFIE 2024
Titre 4	Les Dépenses de Transfert	167 053 745	0	167 053 745
64	Transferts	167 053 745	0	167 053 745
641	Transferts aux établissements publics nationaux	23 506 213	0	23 506 213
642	Transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées	143 387 532	0	143 387 532
643	Transferts aux autres administrations publiques	160 000	0	160 000
Titre 5	Les Dépenses d'Investissement	1 459 019 275	-132 000 000	1 327 019 275
21	Immobilisations Incorporelles	42 711 421	-4 000 000	38 711 421
211	Frais de recherche et de développement	39 675 536	-4 000 000	35 675 536
212	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur	108 000	0	108 000
213	Conception de systèmes d'organisation-Logiciels	2 927 885	0	2 927 885
22	Immobilisations Non Produites	36 418 032	-2 500 000	33 918 032
221	Terrains	29 139 457	-1 500 000	27 639 457
223	Plantations et forêts	516 500	0	516 500
224	Plan d'eau	6 700 000	-1 000 000	5 700 000
229	Autres immobilisations non produites	62 075	0	62 075
23	Acquisitions, Constructions et Grosses Réparations des immeubles	1 208 569 877	-112 875 000	1 095 694 877
231	Bâtiments administratifs à usage de bureau	61 455 467	-2 500 000	58 955 467
232	Bâtiments administratifs à usage de logement (civils et militaires)	20 777 163	-3 000 000	17 777 163
233	Bâtiments administratifs à usage technique	55 875 380	0	55 875 380
234	Ouvrages	394 107 981	-53 000 000	341 107 981
235	Infrastructures	675 727 988	-54 375 000	621 352 988
236	Réseaux informatiques	625 897	0	625 897
24	Acquisitions, Constructions et Grosses Réparations du Matériel et mobilier	114 630 759	-4 625 000	110 005 759
241	Mobilier et matériel de logement et de bureau	25 887 033	250 000	26 137 033
242	Matériel Informatique de bureau	5 475 109	125 000	5 600 109
243	Matériel de transport	14 474 456	0	14 474 456
244	Matériel et outillage techniques	68 409 161	-5 000 000	63 409 161
245	Objets de valeur-Collections-œuvre d'art	90 000	0	90 000
247	Stocks stratégique ou d'urgence	35 000	0	35 000
249	Autres matériels et mobiliers	260 000	0	260 000
25	Equipements Militaires	26 689 185	-3 000 000	23 689 185
250	Bâtiments Militaires	4 398 676	0	4 398 676
251	Bases militaires	2 306 694	0	2 306 694
252	Ouvrages et infrastructures militaires	13 829 388	-3 000 000	10 829 388
253	Mobiliers, matériels militaires et équipements	1 173 437	0	1 173 437
254	Ouvrages et infrastructures de police	289 000	0	289 000
255	Mobiliers, matériels et équipements de police	304 500	0	304 500

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT 2024	MODIFIE 2024
256	Bâtiments à Usage de Bureau	1 757 491	0	1 757 491
258	Equipement en cours des forces armées et de police	2 630 000	0	2 630 000
26	Prises de Participation, Créances Rattachées et Cautionnement	30 000 000	-5 000 000	25 000 000
262	Prises de participation à l'extérieur	30 000 000	-5 000 000	25 000 000
TOTAL DES DEPENSES		6 679 500 000	533 000 000	7 212 500 000

ARTICLE SOIXANTE-QUATORZIÈME (nouveau).- Les charges des Comptes d'Affectation Spéciale pour l'exercice 2024 sont évaluées à FCFA 65 600 000 000 et se décomposent de la manière suivante par nature de dépenses :

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT	MODIFIE 2024
DEPENSES COURANTES		40 470 000	5 000 000	45 470 000
3	Les Dépenses de Biens et Services	40 060 000	5 000 000	45 060 000
60	Achats de Biens	7 440 504		7 440 504
601	Matières, matériels et fournitures	811 500		811 500
605	Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	445 000		445 000
606	Matériel et fournitures spécifiques	6 184 004		6 184 004
61	Achat de Services	2 619 496		2 619 496
611	Frais de transport et de mission	766 496		766 496
612	Loyer	54 000		54 000
613	Honoraires et études	58 000		58 000
614	Entretien et maintenance	80 000		80 000
617	Frais de relations publiques-communication	754 000		754 000
618	Frais de formation du personnel	776 500		776 500
619	Autres acquisitions de services	130 500		130 500
69	Dépenses Courantes à Ventiler	30 000 000	5 000 000	35 000 000
690	Dépenses Courantes à Ventiler	30 000 000	5 000 000	35 000 000
4	Les Dépenses de Transfert	410 000		410 000
63	Subventions	40 000		40 000
632	Subventions aux entreprises publiques	0		0
633	Subventions aux entreprises privées	0		0
639	Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires	40 000		40 000
64	Transferts	370 000		370 000
641	Transferts aux établissements publics nationaux	300 000		300 000
646	Transferts aux autorités supra nationales et contributions aux organisations internationales	70 000		70 000
649	Autres transferts	0		0
DEPENSES EN CAPITAL		20 130 000		20 130 000
3	Les Dépenses de Biens et Services	3 078 085		3 078 085
60	Achats de Biens	90 000		90 000
601	Matières, matériels et fournitures	10 000		10 000
606	Matériel et fournitures spécifiques	80 000		80 000

(Unité: milliers FCFA)

CODE	LIBELLE	VOTE 2024	AJUSTEMENT	MODIFIE 2024
61	Achat de Services	2 988 085		2 988 085
613	Honoraires et études	2 973 085		2 973 085
618	Frais de formation du personnel	10 000		10 000
619	Autres acquisitions de services	5 000		5 000
4	Les Dépenses de Transfert	533 000		533 000
64	Transferts	533 000		533 000
641	Transferts aux établissements publics nationaux	211 000		211 000
642	Transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées	310 000		310 000
646	Transferts aux autorités supra nationales et contributions aux organisations internationales	12 000		12 000
5	Les Dépenses d'Investissement	16 518 915		16 518 915
21	Immobilisations Incorporelles	545 000		545 000
211	Frais de recherche et de développement	10 000		10 000
212	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur	305 000		305 000
213	Conception de systèmes d'organisation-Progiciels	230 000		230 000
22	Immobilisations Non Produites	146 000		146 000
221	Terrains	120 000		120 000
224	Plan d'eau	26 000		26 000
23	Acquisitions, Constructions et Grosses Réparations des immeubles	409 331		409 331
231	Bâtiments administratifs à usage de bureau	192 908		192 908
232	Bâtiments administratifs à usage de logement (civils et militaires)	26 423		26 423
234	Ouvrages	190 000		190 000
235	Infrastructures	0		0
24	Acquisitions, Constructions et Grosses Réparations du Matériel et mobilier	15 378 584		15 378 584
241	Mobilier et matériel de logement et de bureau	13 747 584		13 747 584
242	Matériel Informatique de bureau	654 000		654 000
243	Matériel de transport	392 000		392 000
244	Matériel et outillage techniques	585 000		585 000
245	Objets de valeur-Collections-œuvre d'art	0		0
25	Equipements Militaires	40 000		40 000
258	Equipement en cours des forces armées et de police	0		0
259	Autres immobilisations des forces armées et de police	40 000		40 000
TOTAL DEPENSES DES CAS		60 600 000	5 000 000	65 600 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

CHAPITRE QUATRIÈME
FINANCEMENT GLOBAL ET HABILITATIONS

ARTICLE SOIXANTE-QUINZIÈME (nouveau).- Pour l'exercice 2024, l'équilibre du budget de l'État qui résulte de l'évaluation des recettes et de la fixation des plafonds des dépenses présentées aux articles soixante-onzième, soixante-douzième, soixante-treizième et soixante-quatorzième ci-dessus est fixé aux montants suivants :

(En milliards de FCFA)

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
I. BUDGET GENERAL			
RECETTES INTERNES	5 235,0	DEPENSES COURANTES (Titre 2,3, 4 et 6, hors études et transferts en capital)	3 856,1
Recettes fiscales brutes	3 998,7	Intérêts et commissions bruts	320,1
<i>dont remboursement des crédits TVA</i>	84,0	<i>Allègement intérêts dette extérieure</i>	0,0
Recettes fiscales nettes	3 914,7	Dépenses de personnel	1 487,8
Recettes pétrolières	801,6	Biens et services	921,8
Recettes non fiscales	331,0	<i>Dont Etudes et maîtrise d'œuvre lié à l'investissement</i>	16,8
Total Recettes internes nettes	5 047,3	Transferts courants	1 126,4
DONS	103,8	<i>Dont transferts en capital au CTD et EP</i>	163,1
Dons programmes	65,7	<i>Dont subventions versées aux CAS</i>	15,0
Dons projets	38,1	DEPENSES EN CAPITAL (Titre 5)	1 424,1
RECETTES EXCEPTIONNELLES	0,0	Financements extérieur	707,3
Recettes de privatisations	0,0	Ressources propres	676,8
<i>Prélèvements sur les recettes au profit du Fonds spécial de solidarité national pour la lutte contre le Coronavirus</i>	0,0	Participation/Restructuration	40,0
RECETTES NETTES BUDGET GENERAL	5 151,0	AUTRES DEPENSES	0,0
		Prêts nets	0,0
		DEPENSES BUDGET GENERAL	5 280,3
II - COMPTES SPECIAUX DU TRESOR			
Comptes d'affectation spéciale	56,9	Comptes d'affectation spéciale	65,6
<i>Dont Fonds Spécial reconstruction Extrême-Nord, Nord- Ouest et Sud- Ouest</i>	26,3	<i>Dont Fonds Spécial reconstruction Extrême- Nord, Nord- Ouest et Sud- Ouest</i>	35,0
<i>Dont subventions de l'Etat</i>	15,0		
<i>Fonds de concours JAPON</i>	2,0	<i>Autres Comptes d'Affectation Spéciale</i>	30,6
<i>Autres Comptes d'Affectation Spéciale</i>	30,6	TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES DE L'ETAT	5 330,9
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES NETTES DE L'ETAT	5 193,0		
III - SOLDES			
	Montant	%	du PIB
CAPACITE/BESOIN DE FINANCEMENT	-137,9	-0,4	
SOLDE GLOBAL	-137,9	-0,4	
SOLDE DE REFERENCE DE LA CEMAC	-224,1	-0,7	

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

ARTICLE SOIXANTE-SEIZIÈME (nouveau).- Pour l'exercice 2024, les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards de FCFA)			
BESOINS DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	MONTANT	RESSOURCES DE FINANCEMENTS ET DE TRESORERIE	MONTANT
Déficit budgétaire global	137,9	Prêts projets	783,2
Amortissement Dette Structurée	1 291,5	Emission des Titres publics	280,0
Dette extérieure	643,0	Appuis Budgétaires PEF	235,0
Dette intérieure	648,5	Financement bancaire	139,4
Restes à payer Trésor/Dette non structurée CAA	537,0	<i>Compte séquestre TVA</i>	84,0
Remboursement des crédits TVA	84	Financements exceptionnels	165,6
Sortie nette de trésorerie au profit des Correspondants	19,7	<i>Appui budgétaire BAD (PARPAC)</i>	17,9
		<i>Appui budgétaire FMI (FRD)</i>	55,0
		<i>Appui budgétaire BM (PforR-PRSEC)</i>	36,0
		<i>Appui budgétaire BAD (PARSEC)</i>	48,0
		<i>Financement BID (CAS Reconstruction)</i>	8,7
		Autres Emprunts extérieurs	467,0
TOTAL	2 070,1	TOTAL	2 070,1

ARTICLE SOIXANTE-DIX-HUITIÈME (nouveau). - (1) Au cours de l'exercice 2024, le Gouvernement est habilité à recourir aux emprunts sur les marchés financiers et bancaires intérieurs et extérieurs, pour des besoins de financement des projets de développement, et l'apurement des restes à payer, pour un montant maximum de F.CFA 747 milliards.

(2) Le plafond des emprunts à mobiliser sur le marché financier intérieur, notamment par émission de titres publics, est fixé à F.CFA 280 milliards, destinés au financement des projets de développement.

(3) Le plafond des ressources à mobiliser sur les marchés bancaires extérieurs, est fixé à F.CFA 467 milliards, destinés à l'apurement des restes à payer.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

DEUXIÈME PARTIE
MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE PREMIER
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

TITRE DEUXIÈME
CREDITS OUVERTS

CHAPITRE PREMIER
CRÉDITS DU BUDGET GÉNÉRAL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

ARTICLE QUATRE-VINGT-UNIÈME (nouveau).- Les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement du budget général ouverts sur les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs sont fixés comme suit :

En milliers de FCFA

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 01 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					55 333 000	55 481 000	55 333 000	55 481 000
1	168	FORMULATION ET COORDINATION DE L' ACTION PRÉSIDENTIELLE	Contribuer à l'atteinte des objectifs visés par le programme des grandes réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République	21 459 760	21 607 760	21 459 760	21 607 760
2	169	PROTECTION PRÉSIDENTIELLE ET INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE	Préserver l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions	7 918 493	7 918 493	7 918 493	7 918 493
3	170	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET SES SERVICES RATTACHÉS	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux global de réalisation des activités budgétisées	25 954 747	25 954 747	25 954 747	25 954 747
CHAPITRE : 02 - SERVICES RATTACHÉS A LA PRESIDENCE					8 060 000	8 062 000	8 060 000	8 062 000
4	171	FORMULATION ET COORDINATION DE L' ACTION PRÉSIDENTIELLE	Contribuer à l'atteinte des objectifs visés par le programme des grandes réalisations	Taux de réalisation des actions approuvées par le Président de la République	1 117 229	1 119 229	1 117 229	1 119 229
5	172	PROTECTION PRÉSIDENTIELLE ET INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE	Contribuer à la préservation de l'intégrité du territoire national et la stabilité politique	Niveau global d'atteinte des objectifs assignés aux missions	6 942 271	6 942 271	6 942 271	6 942 271
CHAPITRE : 03 - ASSEMBLÉE NATIONALE					29 622 000	29 622 000	29 622 000	29 622 000
6	174	RENFORCEMENT DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE L' ACTION GOUVERNEMENTALE	contribuer à l'effectivité des services Publics	Taux de contrôle du programme d'investissement prioritaire du Gouvernement	11 140 000	11 140 000	11 140 000	11 140 000
7	0175	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	Renforcer le cadre législatif national	Taux de contribution de l'AN au renforcement du cadre législatif national	18 482 000	18 482 000	18 482 000	18 482 000

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE					22 063 720	22 500 720	22 400 000	22 837 000
8	010	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	Veiller à l'amélioration de la gouvernance administrative, économique et financière des politiques publiques, en vue de garantir la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et du bien-être, et la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, en cohérence avec la SND30.	Taux de responsabilité dans les délais;	2 589 380	2 589 380	2 589 380	2 589 380
9	011	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Améliorer la coordination opérationnelle des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans les SPM	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein des SPM	15 747 298	16 184 298	16 083 578	16 520 578
10	204	COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	Optimiser la coordination stratégique et politique de l'action gouvernementale	Proportion des événements supervisés par le Premier Ministre concourant au rayonnement économique par rapport à l'ensemble des événements concourant au rayonnement économique	3 727 042	3 727 042	3 727 042	3 727 042
CHAPITRE : 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL					1 951 000	1 951 000	1 951 000	1 951 000
11	095	CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques	Nombre d'avis émis par le CES	80 000	80 000	80 000	80 000
12	096	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	1 871 000	1 871 000	1 871 000	1 871 000
CHAPITRE : 06 - MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES					41 575 000	41 705 140	41 575 000	41 705 140
13	087	RENFORCEMENT DU POTENTIEL DES RELATIONS BILATERALES	capitaliser au bénéfice du Cameroun les retombées qu'offrent les relations bilatérales en vue de son émergence diplomatique	1. Nombre d'instruments juridiques de coopération bilatérale en cours de négociation 2. Nombre d'instruments juridiques de coopération bilatérale signés ou ratifiés 3. Nombre de partenaires mobilisés et de projets initiés ou réalisés	17 972 274	18 408 512	17 972 274	18 408 512

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
14	088	NEGOCIATION, COORDINATION ET SUIVI DE LA COOPERATION MULTILATERALE, DECENTRALISEE, NON GOUVERNEMENTALE ET DES PROGRAMMES SUBSEQUENTS	Diversifier et accroître les opportunités de la coopération multilatérale, décentralisée et non gouvernementale pour le développement du Cameroun	1. Nombre d'accords, projets, programmes et mécanismes obtenus et mis en œuvre grâce à la coopération multilatérale, décentralisée et non gouvernementale 2. Nombre de projets et programmes obtenus et/ou mis en œuvre par le MINREX au profit du Cameroun dans le cadre de la coopération multilatérale, décentralisée et non gouvernementale	4 451 122	4 406 222	4 451 122	4 406 222
15	089	GESTION DE LA DIASPORA, DES MIGRANTS ET DES CRISES NOUVELLES	Accroître la participation des Camerounais à l'étranger au développement du Cameroun et contribuer à la gestion des crises nouvelles	1. Nombre de migrants retournés et réinsérés 2. Nombre annuel de projets et/ou d'initiatives des Camerounais à l'étranger accompagnés 3. Nombre de mécanismes effectifs de gestion des questions migratoires auxquels le Cameroun est partie	6 138 762	6 093 867	6 138 762	6 093 867
16	090	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES RELATIONS EXTERIEURES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINREX	Taux de réalisation des activités budgétisées	13 012 842	12 796 540	13 012 842	12 796 540
CHAPITRE : 07 - MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					41 079 000	41 585 593	40 634 000	41 140 593
17	161	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Accroître la représentativité de l'administration du territoire	Proportion des rapports des tournées effectuées transmis par les Autorités Administratives au cours de l'année	8 046 995	7 941 791	8 046 995	7 941 791
18	162	CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	Assurer le respect de la réglementation en matière des libertés individuelles et collectives	Proportion des organisations de la société civile contrôlées par an	2 063 253	2 055 755	2 063 253	2 055 755
19	163	DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	Renforcer la résilience face aux risques, aux catastrophes et leurs effets	Nombre de départements disposant des Plans d'Organisation de Secours (ORSEC)	2 452 100	2 364 780	2 452 100	2 364 780
20	164	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	28 516 652	29 223 266	28 071 652	28 778 266

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 08 - MINISTERE DE LA JUSTICE					66 388 000	67 010 813	69 308 000	69 930 813
21	050	AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE	Améliorer la qualité et l'accès équitable au service public de la Justice	1. Proportion des affaires traitées dans les délais raisonnables 2. Taux de couverture en TPI 3. Proportion de Magistrats ayant une surcharge de travail	31 508 434	32 402 141	34 428 434	35 322 141
22	051	AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE	Améliorer les conditions de détention et la promotion de la réinsertion sociale des détenus	Proportion des détenus disposant d'une place dans les prisons	22 894 127	22 816 128	22 894 127	22 816 128
23	052	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR JUSTICE	Assurer annuellement l'efficacité et l'efficience des services pour la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère de la Justice	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Justice	11 985 439	11 792 544	11 985 439	11 792 544
CHAPITRE : 09 - COUR SUPREME					5 427 000	5 435 000	5 427 000	5 435 000
24	114	CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS	Renforcer le contrôle et le jugement des comptes publics	Taux de contrôle juridictionnel effectué	890 185	890 185	890 185	890 185
25	115	GESTION DES CONTENTIEUX JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIFS	Améliorer le rendement de la Cour Suprême en matière Judiciaire et Administrative	Taux de décisions rendues en matière judiciaire et administrative	471 000	471 000	471 000	471 000
26	188	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA COUR SUPREME	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes de la CS	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la Cour Suprême	4 065 815	4 073 815	4 065 815	4 073 815
CHAPITRE : 10 - MINISTERE DES MARCHES PUBLICS					14 773 000	14 561 181	14 773 000	14 661 181
27	027	ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS	Assurer le bon fonctionnement du système des marchés publics	Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré	2 577 800	2 703 025	2 577 800	2 703 025
28	028	PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la programmation et à la bonne passation des marchés publics	Proportion des marchés programmés exécutés	2 039 850	1 957 155	2 039 850	1 957 155
29	029	CONTROLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	Veiller à la qualité des prestations réalisées	Proportion des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques	1 865 452	1 790 593	1 865 452	1 790 593
30	030	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES MARCHES PUBLICS	Améliorer la performance des services	Taux de réalisation des activités budgétisées	8 289 898	8 110 408	8 289 898	8 110 408
CHAPITRE : 11 - CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT					6 127 000	6 174 000	6 127 000	6 174 000
31	067	RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	Promouvoir la culture de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques	Proportion d'Administrations publiques et autres entités de l'Etat ayant internalisé les normes du contrôle interne et les mesures de prévention des atteintes à la fortune publique	949 000	996 000	949 000	996 000

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
32	076	AUDITS, CONTRÔLE ET SANCTIONS	Sanctionner les Gestionnaires indécidés et Réparer les préjudices subis par l'Etat, Suivre l'application des sanctions prises par le CDBF	1. Nombre d'entités contrôlées et auditées 2. Proportion d'affaire examinée par le CDBF par an	1 829 000	1 829 000	1 829 000	1 829 000
33	077	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CONSUPE	Taux de réalisation des activités budgétisées	3 349 000	3 349 000	3 349 000	3 349 000
CHAPITRE : 12 - DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE					105 116 000	109 047 000	105 116 000	109 047 000
34	062	CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	21 215 035	25 146 035	21 215 035	25 146 035
35	063	RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	Accroître la sécurité des frontières	Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés	4 285 300	4 285 300	4 285 300	4 285 300
36	064	REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	Mettre à la disposition des autorités, des renseignements pour la prise de décisions	Quantité de notes de synthèse sécuritaires produites	6 131 410	6 131 410	6 131 410	6 131 410
37	065	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	73 484 255	73 484 255	73 484 255	73 484 255
CHAPITRE : 13 - MINISTÈRE DE LA DEFENSE					324 024 125	335 125 064	324 338 000	335 438 939
38	001	DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	Renforcer les mesures garantissant l'intégrité territoriale	Taux de réalisation des Tableaux des Effectifs et de Dotations Générales des armées	143 025 910	157 686 495	143 264 485	157 925 070
39	003	PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	Garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement	Taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale	81 742 162	78 579 434	81 817 462	78 654 734
40	004	ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	Améliorer le suivi, la reconversion et la réinsertion des Anciens Combattants et Victimes de guerre	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge ou assistés	41 676 514	41 613 896	41 676 514	41 613 896
41	005	PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	Améliorer l'appui du MINDEF dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio-économique du Cameroun	Taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructurelles à l'endroit des structures du MINDEF	10 190 709	10 143 018	10 190 709	10 143 018
42	006	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense	47 388 830	47 102 221	47 388 830	47 102 221

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 14 - MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE					6 358 000	6 277 078	6 358 000	6 277 078
43	148	CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS	Reconstituer et sauvegarder le patrimoine culturel et artistique	proportion de biens et éléments culturels viabilisés et opérationnels	1 568 000	1 645 356	1 568 000	1 645 356
44	149	DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	favoriser l'émergence d'un secteur culturel marchand organisé, compétitif et créateur de revenus et d'emplois durables	Proportion des actions menées pour favoriser la production et la consommation des biens et services culturels	1 944 400	1 897 546	1 944 400	1 897 546
45	182	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère.	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAC	2 845 600	2 734 176	2 845 600	2 734 176
CHAPITRE : 15 - MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE					290 843 000	298 595 000	289 843 000	297 395 000
46	101	DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE	Accroître le taux de préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national.	Taux brut de préscolarisation	21 542 903	29 294 903	21 542 903	29 294 903
47	102	UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	Améliorer l'accès et l'achèvement de tous les enfants d'âge scolaire à un enseignement primaire de qualité et inclusif	1. Taux d'achèvement du cycle primaire 2. Taux net d'admission au primaire	224 067 299	224 067 299	222 867 299	222 867 299
48	103	ALPHABÉTISATION	Accroître le pourcentage de la population alphabétisée dans les CAF, les CEBNF et les CPLN	Pourcentage de la population alphabétisée dans les CAF, les CEBNF et les CPLN	4 838 881	4 638 881	4 638 881	4 638 881
49	104	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR EDUCATION DE BASE	Optimiser la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels	Taux moyen de réalisation des indicateurs des programmes opérationnels	40 593 917	40 593 917	40 593 917	40 593 917
CHAPITRE : 16 - MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE					24 799 000	25 013 932	24 799 000	25 013 932
50	007	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)	Proportion des personnes ayant participé aux activités de promotion et de vulgarisation de la pratique des APS	5 999 589	6 469 810	5 999 589	6 469 810
51	008	DEVELOPPEMENT DU SPORT	Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le sport et la gouvernance du mouvement sportif national	proportion des fédérations sportives organisant des compétitions sur le plan national	11 959 800	11 942 882	11 959 800	11 942 882
52	009	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINSEP	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère	6 839 611	6 601 240	6 839 611	6 601 240
CHAPITRE : 17 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION					5 841 000	5 908 000	5 841 000	5 908 000
53	013	Accroissement de l'accès des populations aux contenus médiatiques	Accroître qualitativement et quantitativement la couverture nationale de l'information par les médias publics et à capitaux privés	Taux de couverture	1 478 000	1 545 000	1 478 000	1 545 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
54	097	Développement d'une communication multisectorielle axée sur la performance sociétale	Accroître l'offre d'information institutionnelle pour l'accès des populations aux services sociaux de base ainsi que la disponibilité des dites informations auprès des publics concernés	Pourcentage de la population sensibilisée sur l'utilisation des services sociaux de base en vue d'améliorer leurs conditions de vie	1 635 000	1 635 000	1 635 000	1 835 000
55	160	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de la communication	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Communication	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Communication	2 728 000	2 728 000	2 728 000	2 728 000
CHAPITRE : 18 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					80 085 000	81 703 007	80 085 000	81 703 007
56	116	DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Accroître en quantité et en qualité le nombre des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	Pourcentage des étudiants formés dans les établissements technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur	17 807 587	19 720 483	17 807 587	19 720 483
57	117	MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES	Donner des compétences et aptitudes professionnelles aux étudiants des établissements facultaires classiques leur permettant de trouver un emploi ou de s'auto-employer	1. Taux d'encadrement annuel des étudiants de niveau Master 2. Taux d'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi une formation dans les filières des établissements facultaires classiques 3. Nombre d'étudiants pour une place assise	9 859 800	9 840 209	9 859 800	9 840 209
58	118	DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRE	Permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence	Nombre de résultats de la recherche universitaire exploités dans les secteurs prioritaires définis dans la stratégie de développement par an.	22 504 941	22 497 424	22 504 941	22 497 424
59	119	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP	29 912 672	29 644 891	29 912 672	29 644 891
CHAPITRE : 19 - MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION					14 871 000	16 065 871	14 871 000	16 065 871
60	136	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation	Taux de mise en œuvre du plan d'action ministériel	7 508 844	7 724 291	7 508 844	7 724 291
61	193	DENSIFICATION DE LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	Accroître les performances de la recherche scientifique, technologique et d'innovation	Nombre de résultats de la recherche produits et diffusés	7 362 156	7 341 580	7 362 156	7 341 580

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 20 - MINISTERE DES FINANCES					66 363 000	66 138 232	66 363 000	66 138 232
62	031	MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNES NON PÉTROLIÈRES	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales Internes non pétrolières et le climat des affaires	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières	10 476 751	11 691 819	10 476 751	11 691 819
63	032	GOVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE	Faciliter le commerce extérieur et contribuer à la sécurité nationale	1. Taux d'interception des marchandises stratégiques en circulation au Cameroun 2. Taux de dématérialisation des procédures douanières	11 225 688	11 102 738	11 225 688	11 102 738
64	033	GESTION DU TRÉSOR PUBLIC ET SUIVI DU SECTEUR FINANCIER	Améliorer l'efficacité du Trésor Public et optimiser le financement de l'économie.	1. Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor 2. Taux annuel de progression de la part des crédits à l'économie dans le PIB.	12 770 828	12 561 846	12 770 828	12 561 846
65	034	GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances et l'exécution efficace des budgets des Entités Publiques	1. Durée moyenne de traitement des dossiers de dépenses 2. Niveau de respect des rendez-vous budgétaires	14 419 192	13 846 471	14 419 192	13 846 471
66	092	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	17 470 544	16 935 357	17 470 544	16 935 357
CHAPITRE : 21 - MINISTERE DU COMMERCE					9 002 000	9 090 924	9 002 000	9 090 924
67	016	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits « made in Cameroon » dans les marchés d'exportation	Part des produits mis en marché à l'étranger dans l'ensemble des produits devant faire l'objet d'un encadrement du MINCOMMERCE	498 458	733 110	498 458	733 110
68	021	REGULATION DU MARCHE INTERIEUR	Veiller à l'approvisionnement régulier du marché Intérieur dans les conditions de saine concurrence	Indice des prix des produits de grande consommation	3 800 047	3 734 299	3 800 047	3 734 299
69	026	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINCOMMERCE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	Taux de réalisation des activités budgétisées	3 913 209	3 836 466	3 913 209	3 836 466
70	152	PROMOTION DE LA METROLOGIE, DE LA VEILLE NORMATIVE ET ENCADREMENT DU JUSTE PRIX	Ce programme a pour objectif de garantir l'équité dans les activités commerciales.	Taux d'équité des transactions commerciales.	790 286	787 049	790 286	787 049

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					70 008 000	64 372 579	69 005 000	63 369 579
71	019	PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	Veiller à la mise en œuvre de la SND-30, favoriser un développement harmonieux et durable du territoire et contribuer à la lutte contre la pauvreté	Taux de production des rapports et outils stratégiques attendus	46 588 022	41 764 068	45 585 022	40 761 068
72	022	APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	1. Taux d'exécution physique du BIP. 2. Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	12 489 584	12 137 022	12 489 584	12 137 022
73	023	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	Améliorer l'alignement des apports de partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun.	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances	3 048 740	2 949 009	3 048 740	2 949 009
74	024	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	7 881 654	7 522 481	7 881 654	7 522 481
CHAPITRE : 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS					8 515 000	8 364 096	8 515 000	8 364 096
75	014	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	Attirer les visiteurs internationaux et internes	Nombre de visiteurs internationaux	1 384 098	1 404 542	1 384 098	1 404 542
78	150	DIVERSIFICATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU TOURISME ET DES LOISIRS	Accroître l'offre des produits et services touristiques et de loisirs	Valeur ajoutée créée par le secteur du tourisme et loisirs	3 605 450	3 585 130	3 605 450	3 585 130
77	151	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	3 525 452	3 374 424	3 525 452	3 374 424
CHAPITRE : 25 - MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES					539 242 000	556 733 000	539 242 000	556 733 000
78	105	RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Accroître l'accès aux Enseignements Secondaires	Taux de transition du primaire au secondaire (donc celui des filles et des garçons)	120 585 300	138 076 300	120 585 300	138 076 300
79	106	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages dans le sous-secteur des Enseignements Secondaires	Taux d'achèvement des premiers et second cycle	264 833 969	264 833 969	264 833 969	264 833 969
80	107	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Améliorer la gouvernance et la gestion optimale des ressources	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC	53 818 731	53 818 731	53 818 731	53 818 731

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
81	112	INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Accroître les compétences professionnelles des apprenants du secondaire technique et professionnel	Pourcentage des apprenants par sexe, dans les filières porteuses	100 004 000	100 004 000	100 004 000	100 004 000
CHAPITRE : 26 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE					27 086 000	27 616 000	27 686 000	27 616 000
82	144	EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations	1. Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques 2. nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC	7 268 338	7 798 338	7 268 338	7 798 338
83	145	INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	10 510 425	10 510 425	10 510 425	10 510 425
84	146	INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	1. Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement) 2. Proportion des populations ayant des compétences républicaines	3 705 604	3 705 604	3 705 604	3 705 604
85	147	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civile	5 601 633	5 601 633	5 601 633	5 601 633
CHAPITRE : 27 - MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL					100 052 336	95 928 673	100 052 336	95 928 673
86	098	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINDDEVEL	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINDDEVEL	3 632 820	3 594 450	3 632 820	3 594 450
87	099	APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	Renforcer l'autonomie administrative et financière des CTD	Nombre de communes dont les ressources financières augmentent d'au moins 5% par an	21 293 922	21 209 899	21 293 922	21 209 899
88	100	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Promouvoir la contribution des CTD à la croissance économique et le développement local	Taux d'exécution physique des projets mis en œuvre par les CTD	75 125 594	71 124 325	75 125 594	71 124 325

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					8 631 000	8 456 225	8 491 000	8 316 225
89	002	CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE	Réduire la vulnérabilité des activités de développement des populations aux effets néfastes des changements climatiques, de la désertification et la sécheresse	1. Niveau d'adaptation et de résilience des secteurs de développement aux changements climatiques 2. Taux des terres restaurés dans la zone d'intervention prioritaire n°1	3 600 000	3 551 392	3 600 000	3 551 392
90	069	BIODIVERSITE	Assurer le suivi et la promotion de la conservation, de l'utilisation durable, de la restauration et de la valorisation de la Biodiversité	Evolution de l'état des écosystèmes, des espèces et des ressources génétiques de la Biodiversité	694 000	693 087	694 000	693 087
91	091	DEVELOPPEMENT DURABLE	Promouvoir la prise en compte du développement durable dans les programmes et projets au Cameroun	1. Nombre des programmes et projets de développement intégrant les questions environnementales dans leurs élaborations et leurs mises en œuvre ; 2. Nombre d'initiatives de développement promouvant la prise en compte des aspects environnementaux encadrés par le MINEPDED	1 218 500	1 174 087	1 218 500	1 174 087
92	093	POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	1. Quantité de déchets dangereux gérés de manière écologiquement rationnelle 2. Pourcentage d'installations inspectées conformes 3. Quantité de déchets non dangereux gérés de manière écologiquement rationnelle	1 043 000	1 023 988	1 043 000	1 023 988
93	094	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes techniques du sous - secteur Environnement, à la Protection de la nature et au Développement Durable	Taux de réalisation des activités budgétisées du MINEPDED	2 075 500	2 013 671	1 935 500	1 873 671

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 29 - MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE					8 497 000	8 268 959	8 497 000	8 268 959
94	035	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DU POTENTIEL GEOLOGIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES	Développer le secteur des mines et carrières	1. Taux de connaissance du potentiel géologique 2. Proportion des réserves minérales exploitées	1 404 000	1 473 812	1 404 000	1 473 812
95	036	DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL	Améliorer la contribution du secteur manufacturier à l'économie locale	Taux de transformation locale des matières premières	1 090 000	1 070 738	1 090 000	1 070 738
96	037	MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITE	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité technique de l'industrie locale	Indice de développement de l'infrastructure qualité	1 255 200	1 244 371	1 255 200	1 244 371
97	038	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET VALORISATION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	Favoriser le développement des technologies et la valorisation des actifs de propriété industrielle	1. Proportion des technologies produites en série au courant de l'année 2. Nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	1 176 100	1 166 704	1 176 100	1 166 704
98	039	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINMIDT	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT	3 571 700	3 313 333	3 571 700	3 313 333
CHAPITRE : 30 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL					113 101 031	109 646 195	113 101 031	109 646 195
99	184	PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	Accroître la production annuelle des principales filières végétales	Taux d'évolution de la production des principales filières agricoles	56 030 542	54 538 872	56 030 542	54 538 872
100	185	GESTION DURABLE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE	Améliorer l'exploitation durable des terres arables et diminuer le taux d'insécurité alimentaire	1. Proportion des producteurs ayant adopté des mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique 2. Proportion de la population nationale touchée par l'insécurité alimentaire	11 042 250	10 332 697	11 042 250	10 332 697
101	186	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	Améliorer l'accès aux infrastructures de production et équipements agricoles en milieu rural.	Proportion des communes dotées d'une nouvelle mini infrastructure rurale par an	28 886 092	27 885 264	28 886 092	27 885 264
102	187	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	17 142 147	16 889 362	17 142 147	16 889 362
CHAPITRE : 31 - MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES					58 591 860	53 750 834	58 591 860	53 750 834
103	053	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	Assurer l'accroissement de la production des produits d'origine animale	Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale	38 050 692	33 462 216	38 050 692	33 462 216

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
104	055	AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZONOSSES	Protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutiques	Proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés et confirmés	5 792 782	5 723 277	5 792 782	5 723 277
105	057	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques	8 250 065	8 225 245	8 250 065	8 225 245
106	059	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	6 498 322	6 340 096	6 498 322	6 340 096
CHAPITRE : 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE					319 233 000	352 769 051	317 758 000	351 294 051
107	016	OFFRE D'ENERGIE	Produire l'énergie en quantité abondante pour améliorer le cadre de vie des populations, satisfaire l'industrialisation et devenir un pays exportateur de l'électricité	1. Puissance disponible (MW) 2. Facteur de charge des capacités installées (%) 3. Volume des produits pétroliers, du gaz et les bio-carburants disponible	210 932 810	237 661 436	210 932 810	237 661 436
108	137	ACCES A L'ENERGIE	Accroître l'accès à l'énergie pour les ménages et les industries	Taux d'accès à l'électricité (%)	34 064 601	41 335 975	34 064 601	41 335 975
109	138	ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	1. Taux de desserte en eau potable (en %) 2. Volume d'eau mobilisée 3. Taux de desserte en infrastructure d'assainissement autonome améliorée	56 621 741	56 621 741	56 621 741	56 621 741
110	139	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	17 613 848	17 149 899	16 138 848	15 674 899
CHAPITRE : 33 - MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE					20 248 000	20 317 920	20 248 000	20 317 920
111	054	Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	Assurer la gestion durable des forêts	1. Superficie des forêts aménagées 2. Ressources générées par la gestion durable des forêts	3 552 375	3 838 314	3 552 375	3 838 314
112	056	Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées	Assurer la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées	1. Nombre d'aires protégées sous aménagement 2. Ressources générées par la gestion de la faune et des aires protégées	4 599 412	4 529 903	4 599 412	4 529 903

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
113	058	Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses.	1. Volume de bois débités légal mis sur le marché 2. Quantité de bois énergie et produits forestiers non ligneux légaux mis sur le marché 3. Nombre d'emplois direct des filières bois et des produits forestiers non ligneux	2 065 900	2 037 209	2 065 900	2 037 209
114	060	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur forêts et faune	Accroître et améliorer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des acteurs au développement du sous-secteur	Taux de rendement dans la mise en œuvre des activités	10 030 313	9 912 493	10 030 313	9 912 493
CHAPITRE : 35 - MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					29 755 700	30 193 700	28 420 700	28 858 700
115	120	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	Promouvoir l'emploi décent à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création d'emploi dans l'économie provenant des initiatives de promotion de l'emploi mises en œuvre par le MINEFOP	Nombre d'emplois créés et recensés à travers les initiatives de promotion de l'emploi du MINEFOP	2 915 350	3 353 350	2 915 350	3 353 350
116	121	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Développer les compétences des personnes en quête de qualification professionnelle ou de recyclage en adéquation avec les besoins de l'économie	Nombre des sortants des CFP publics et privés disposant d'un titre professionnel délivré par le MINEFOP	16 764 743	16 764 743	16 764 743	16 764 743
117	122	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	10 075 607	10 075 607	8 740 607	8 740 607
CHAPITRE : 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS					643 745 000	609 976 477	569 160 000	535 391 477
118	125	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	388 719 377	365 936 073	348 519 377	325 736 073
119	126	REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	238 758 626	228 336 379	204 373 626	193 951 379
120	127	RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	2 848 784	2 788 293	2 848 784	2 788 293
121	128	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Optimiser les prestations réalisées	Taux de réalisation des activités budgétaires	13 418 213	12 915 732	13 418 213	12 915 732

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 37 - MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES					20 286 000	20 628 830	20 286 000	20 628 830
122	026	MODERNISATION DU CADASTRE	Disposer d'un cadastre national numérique apte à répondre aux défis de gouvernance foncière moderne	Proportion de communes disposant d'un plan cadastral numérique	1 203 574	1 431 320	1 203 574	1 431 320
123	061	PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT	Améliorer la gestion du Patrimoine de l'Etat	Proportion de bâtiments administratifs réhabilités.	10 773 350	10 948 449	10 773 350	10 948 449
124	066	PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES	Améliorer la gestion domaniale	Proportion d'hectares de terrain sécurisés et incorporés dans le domaine privé de l'Etat	1 394 887	1 382 012	1 394 887	1 382 012
125	068	OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES	Améliorer la gestion des affaires foncières	Délais moyen d'obtention d'un titre foncier à la conservation foncière.	1 143 650	1 132 784	1 143 650	1 132 784
126	075	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DOMAINE, CADASTRE ET AFFAIRES FONCIERES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des Programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINDCAF	5 770 539	5 734 265	5 770 539	5 734 265
CHAPITRE : 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN					148 498 469	139 250 651	148 498 469	139 250 651
127	108	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	Améliorer l'accès à l'habitat décent	Proportion de ménages vivant dans un habitat décent	35 300 002	31 381 231	35 300 002	31 381 231
128	109	AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN	Doter le sous-secteur urbain et les CTD d'outils ou instruments appropriés de gestion urbaine et promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain	Proportion de municipalités dont le pilotage s'appuie sur des outils appropriés de gouvernance urbaine	2 410 387	2 373 808	2 410 387	2 373 808
129	111	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN ET DE MOBILITE DURABLE.	Améliorer les conditions de mobilité dans les villes.	Linéaire de voirie réalisée	103 296 840	98 279 331	103 296 840	98 279 331
130	113	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN.	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINH DU.	Taux de réalisation des activités budgétisées des programmes	7 491 240	7 216 281	7 491 240	7 216 281
CHAPITRE : 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT					12 055 397	11 760 082	11 750 000	11 454 685
131	043	PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT	Accroître le nombre des Petites et Moyennes Entreprises, Unités de l'Economie et des artisans créés et viables.	1. Proportion des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans créées 2. Taux d'accroissement des PME, unités et entreprises de l'économie sociale et artisans accompagnées à la création	2 909 562	2 913 630	2 909 562	2 913 630
132	044	TRANSFORMATION ET MODERNISATION DES UNITES DE PRODUCTION	Accroître la production de Petites et Moyennes Entreprises, unités de l'Economie sociale et des artisans du secteur secondaire	1. Taux d'accroissement des PMEESA transformées et/ou modernisées 2. Proportion des PMEESA transformées et/ou modernisées	3 230 400	3 205 675	3 230 400	3 205 675

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
133	167	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	5 915 435	5 640 776	5 610 036	5 335 379
CHAPITRE : 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					263 072 820	265 512 820	255 281 000	257 721 000
134	045	PREVENTION DE LA MALADIE	Porter la couverture vaccinale au RR1 de 74% à au moins 80%	Pourcentage de Moustiquaire Imprégnée d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) distribuées parmi celles planifiées	50 819 637	53 259 637	50 819 637	53 259 637
135	046	PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION	Amener la population à adopter les comportements sains et favorables à la santé	1. Taux de malnutrition chronique chez les moins de 5 ans 2. Proportion des DS mettant en œuvre l'ATPC	2 506 694	2 506 694	2 506 694	2 506 694
136	047	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	Accroître les capacités institutionnelles des structures sanitaires, à assurer un accès durable et équitable des populations aux soins et services de santé de qualité	1. Taux de personnes couvertes par un mécanisme de protection sociale en santé 2. Proportion des Districts disposant des structures sanitaires répondant aux besoins de la population en matière de santé.	95 961 933	95 961 933	88 170 113	88 170 113
137	048	PRISE EN CHARGE DES CAS	Faire passer le taux de mortalité en dessous de 70 pour 100 000 naissances	1. Taux de mortalité maternelle 2. Pourcentage des PVVIH mis sous traitement	59 811 306	59 811 306	59 811 306	59 811 306
138	049	GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées dans les programmes budgétaires	53 973 250	53 973 250	53 973 250	53 973 250
CHAPITRE : 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE					7 289 000	7 384 000	7 289 000	7 384 000
139	017	PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR TOUS	Améliorer la couverture de sécurité sociale au Cameroun	Proportion de la population active occupée couverte pour au moins trois (03) risques	965 000	1 060 000	965 000	1 060 000
140	018	PROMOTION DU TRAVAIL DECENT	Améliorer le dispositif de santé et de sécurité en milieu de travail	1. Proportion des travailleurs par sexe dont les entreprises appliquent les principes de travail décent 2. Proportion des entreprises appliquant les principes du travail décent	2 658 450	2 658 450	2 658 450	2 658 450
141	159	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Améliorer la Coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère du Travail et de la Sécurité	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINTSS	3 665 550	3 665 550	3 665 550	3 665 550

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
133	167	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	5 915 435	5 640 776	5 610 038	5 335 379
CHAPITRE : 40 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE					263 072 820	265 512 820	255 281 000	257 721 000
134	045	PREVENTION DE LA MALADIE	Porter la couverture vaccinale au RR1 de 74% à au moins 80%	Pourcentage de Moustiquaire Imprégnée d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) distribuées parmi celles planifiés	50 819 637	53 259 637	50 819 637	53 259 637
135	046	PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION	Amener la population à adopter les comportements sains et favorables à la santé	1. Taux de malnutrition chronique chez les moins de 5 ans 2. Proportion des DS mettant en œuvre l'ATPC	2 506 694	2 506 694	2 506 694	2 506 694
136	047	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	Accroître les capacités institutionnelles des structures sanitaires, à assurer un accès durable et équitable des populations aux soins et services de santé de qualité	1. Taux de personnes couvertes par un mécanisme de protection sociale en santé 2. Proportion des Districts disposant des structures sanitaires répondant aux besoins de la population en matière de santé.	95 961 933	95 961 933	88 170 113	88 170 113
137	048	PRISE EN CHARGE DES CAS	Faire passer le taux de mortalité en dessous de 70 pour 100 000 naissances	1. Taux de mortalité maternelle 2. Pourcentage des PVVIH mis sous traitement	59 811 306	59 811 306	59 811 306	59 811 306
138	049	GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées dans les programmes budgétaires	53 973 250	53 973 250	53 973 250	53 973 250
CHAPITRE : 41 - MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE					7 289 000	7 384 000	7 289 000	7 384 000
139	017	PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR TOUS	Améliorer la couverture de sécurité sociale au Cameroun	Proportion de la population active occupée couverte pour au moins trois (03) risques	965 000	1 080 000	965 000	1 080 000
140	018	PROMOTION DU TRAVAIL DECENT	Améliorer le dispositif de santé et de sécurité en milieu de travail	1. Proportion des travailleurs par sexe dont les entreprises appliquent les principes de travail décent 2. Proportion des entreprises appliquant les principes du travail décent	2 658 450	2 658 450	2 658 450	2 658 450
141	159	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Améliorer la Coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Ministère du Travail et de la Sécurité	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINTSS	3 665 550	3 665 550	3 865 550	3 665 550

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
CHAPITRE : 42 - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES					20 614 000	20 805 000	20 614 000	20 805 000
142	070	PROTECTION SOCIALE DE L'ENFANCE	Assurer une offre de service inclusive et adéquate aux enfants ayant besoin de protection sociale	Pourcentage des enfants, filles et garçons, bénéficiant des prestations sociales de qualité	3 058 050	3 249 050	3 058 050	3 249 050
143	071	PROTECTION SOCIALE DES GROUPES A VULNERABILITÉS SPECIFIQUES ET SOLIDARITÉ NATIONALE	Accroître l'offre des services de protection sociale aux groupes et communautés en fonction de leurs vulnérabilités spécifiques, en particulier dans les zones les plus défavorisées.	Taux d'accès des femmes et hommes socialement vulnérables aux services sociaux de base à l'initiative du MINAS	12 546 314	12 546 314	12 546 314	12 546 314
144	179	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINAS	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAS	5 009 636	5 009 636	5 009 636	5 009 636
CHAPITRE : 43 - MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE					9 583 520	9 677 520	9 583 520	9 677 520
145	140	AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES	Renforcer le pouvoir économique des femmes	1. Taux d'activité des femmes 2. Proportion des femmes soutenues sur le plan économique par le MINPROFF	3 259 149	3 373 149	3 259 149	3 373 149
146	141	PROMOTION DU STATUT SOCIAL DE LA FEMME ET DU GENRE	Améliorer le statut et la situation de la femme	1. Nombre de femmes victimes de discriminations 2. Nombre de cas de Violences Basées sur le Genre recensé 3. Taux de représentativité des femmes aux postes de responsabilité	1 592 045	1 592 045	1 592 045	1 592 045
147	142	DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	Renforcer le rôle social de la famille et la protection des droits de l'enfant.	1. Nombre d'enfants enregistrés à l'état civil avec l'accompagnement du MINPROFF 2. Proportion des cas de violence réglés sur les cas signalés 3. Proportion de couples n'ayant pas divorcé sur les couples en instance de divorce	1 642 463	1 642 463	1 642 463	1 642 463
148	143	APPUI INSTITUTIONNEL ET GOVERNANCE	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	Taux de réalisation des activités budgétisées	3 069 863	3 069 863	3 069 863	3 069 863
CHAPITRE : 45 - MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS					15 086 000	15 288 000	15 088 000	15 268 000
149	129	DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	Accroître l'accès au réseau postal national.	Proportion des points de contacts postaux ayant une connexion internet.	1 286 193	1 468 193	1 286 193	1 468 193
150	130	DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	Accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage.	Indice de Développement des TIC (IDI)	9 489 364	9 489 364	9 489 364	9 489 364

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
151	131	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	3 389 399	3 389 399	3 389 399	3 389 399
152	132	SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	Garantir la sécurité du cyberspace national	Indice national de cybersécurité	921 044	921 044	921 044	921 044
CHAPITRE : 46 - MINISTERE DES TRANSPORTS					97 444 000	85 204 783	97 444 000	85 204 783
153	163	DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	Améliorer l'offre et les services des transports routiers	Taux de réduction du nombre d'accident.	6 382 500	8 315 285	6 382 500	6 315 285
154	154	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE	Améliorer l'offre de service aérien, la sécurité et la sûreté de l'aviation civile	Taux d'évolution du trafic fret	916 500	911 788	916 500	911 788
155	155	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	Accroître l'offre des services des transports maritimes, fluviaux, lacustres et des activités portuaires	Délais de passage portuaire	82 850 000	70 847 139	82 850 000	70 847 139
156	156	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE	Améliorer l'offre et les services du transport ferroviaire.	Taux d'évolution du trafic fret	3 352 000	3 349 980	3 352 000	3 349 980
157	157	DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES	Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques	Taux de production des bulletins météorologiques	944 500	938 048	944 500	938 048
158	158	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR DES TRANSPORTS	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINT	Taux d'exécution du plan d'action du MINT	2 998 500	2 842 542	2 998 500	2 842 542
CHAPITRE : 48 - COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION					4 067 000	4 067 000	4 067 000	4 067 000
159	082	DESARMEMENT DES COMBATTANTS ET DEMOBILISATION	Accroître la reddition des combattants du Boko-Haram et des groupes armés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes Intégrés chaque année dans les centres régionaux	744 000	744 000	744 000	744 000
160	083	REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS	Améliorer la conversion holistique (sociale, économique, culturelle, religieuse, etc.) et la réinsertion des ex-combattants	Nombre d'ex-combattants autonomisés	772 000	772 000	772 000	772 000
161	180	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CNDDR	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CNDDR	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CNDDR	2 551 000	2 551 000	2 551 000	2 551 000
CHAPITRE : 49 - CONSEIL CONSTITUTIONNEL					3 944 000	3 944 000	3 944 000	3 944 000
162	074	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL	Assurer l'opérationnalisation et la coordination des	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CCC	3 944 000	3 944 000	3 944 000	3 944 000

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
			services du Conseil Constitutionnel					
CHAPITRE : 50 - MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE					15 093 000	15 402 000	15 093 000	15 402 000
163	040	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	1. Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGIPES, fiches de poste, plan de recrutement, plan de formation, fichier assaini, texte organique, cadre organique, référentiel des compétences, cartographie des postes de travail) 2. Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour	5 973 118	6 282 118	5 973 118	6 282 118
164	041	MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS	Contribuer à accroître la performance des services publics	Proportion d'Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes	3 894 183	3 894 183	3 894 183	3 894 183
165	042	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINFOPRA	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du MINFOPRA	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINFOPRA	5 225 699	5 225 699	5 225 699	5 225 699
CHAPITRE : 51 - ELECTIONS CAMEROUN					12 953 130	12 953 130	12 433 000	12 433 000
166	081	ORGANISATION, GESTION ET SUPERVISION DU SYSTÈME ÉLECTORAL ET RÉFÉRENDAIRE AU CAMEROUN	Renforcer la crédibilité des scrutins et le consensus entre les acteurs du processus électoral	Taux de contestation du processus électoral (pré et post électoral)	3 654 000	3 654 000	3 654 000	3 654 000
167	183	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE ELECAM	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes opérationnels	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de Elections Cameroon	9 299 130	9 299 130	8 779 000	8 779 000
CHAPITRE : 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN					4 796 000	4 796 000	4 796 000	4 796 000
168	084	PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun et réduire les violations	Nombre de sollicitations adressées à la CDHC	453 100	453 100	453 100	453 100
169	085	PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation	Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme adressées à la CDHC et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées)	460 000	460 000	460 000	460 000
170	086	PRÉVENTION DE LA TORTURE	Éradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradients dans les lieux de privation de liberté au Cameroun	Nombre de visites effectuées dans les lieux de privation de liberté par le Mécanisme National de Prévention de la torture	357 900	357 900	357 900	357 900
171	190	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	3 525 000	3 525 000	3 525 000	3 525 000
CHAPITRE : 53 - SENAT					16 162 000	16 162 000	16 162 000	16 162 000
172	177	CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE	Veiller au développement équilibré des Collectivités	Volume global du financement public accordé aux Collectivités Territoriales	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

PROGRAMME			OBJECTIF	INDICATEUR	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
N°	CODE	LIBELLE						
		L'ACTION GOUVERNEMENTALE	Territoriales Décentralisées	Décentralisées des zones rurales				
173	178	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU SENAT	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du SENAT	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du SENAT	11 962 000	11 962 000	11 962 000	11 962 000
CHAPITRE : 54 - COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME					3 058 000	3 058 000	3 058 000	3 058 000
174	181	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes de la CNPBM	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CNPBM	3 058 000	3 058 000	3 058 000	3 058 000
CHAPITRE : 55 - PENSIONS					269 668 000	258 668 000	269 668 000	258 668 000
175	200	PENSIONS	Assurer le paiement des allocations de retraite	Taux de paiement	269 668 000	258 668 000	269 668 000	258 668 000
CHAPITRE : 66 - DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE					825 000 000	825 000 000	825 000 000	825 000 000
176	199	REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis des bailleurs	Taux de paiement	825 000 000	825 000 000	825 000 000	825 000 000
CHAPITRE : 57 - DETTE PUBLIQUE INTERIEURE					947 300 000	1 142 7 300 000	947 300 000	1 142 7 300 000
177	203	REMBOURSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	Honorer les engagements de l'Etat vis-à-vis des résidents	Taux de paiement	947 300 000	1 142 7 300 000	947 300 000	1 142 7 300 000
CHAPITRE : 60 - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS					445 896 000	579 896 000	445 896 000	579 896 000
178	202	SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	Contribuer au bon fonctionnement des organismes et établissements publics	Taux de réalisation des contributions attendu	445 896 000	579 896 000	445 896 000	579 896 000
CHAPITRE : 65 - DEPENSES COMMUNES					304 853 000	233 922 028	304 853 000	233 922 028
179	201	DEPENSES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT	Couvrir les charges non réparties de l'Etat en fonctionnement	Taux de couverture des charges non réparties en fonctionnement	304 853 000	233 922 028	304 853 000	233 922 028
CHAPITRE : 92 - PARTICIPATIONS					30 000 000	25 000 000	30 000 000	25 000 000
180	198	PARTICIPATION DE L'ETAT DANS LES ENTREPRISES PARAPUBLIQUES ET PRIVEES	Couvrir les prises de participation de l'Etat	Taux de couverture des participations attendues de l'Etat	30 000 000	25 000 000	30 000 000	25 000 000
CHAPITRE : 93 - REHABILITATION/RESTRUCTURATION					10 000 000	8 000 000	10 000 000	8 000 000
181	196	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES	Assurer la réhabilitation et la restructuration des sociétés de l'Etat	Proportion d'entreprises restructurées ou réhabilitées	10 000 000	8 000 000	10 000 000	8 000 000
CHAPITRE : 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS					104 624 085	104 624 085	104 624 085	104 624 085
182	195	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	Couvrir les charges non réparties de l'Etat en fonctionnement	Taux de couverture des charges non réparties en fonctionnement	104 624 085	104 624 085	104 624 085	104 624 085
CHAPITRE : 95 - REPORT					7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
183	197	PRISE EN CHARGE DES REPORTS DE CREDITS	Poursuivre la réalisation des projets dont l'exécution budgétaire est inachevée en 2023	Taux de consommation des crédits de report	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
TOTAL 2024					6 764 730 192	7 297 730 192	8 679 500 000	7 212 500 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

ARTICLE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME (nouveau).- Les dépenses et les charges du budget général sont ventilées par chapitre et par nature de dépenses ainsi qu'il suit :

(En millions de FCFA)

CHAPITRE	BF			BIP			TOTAL			
	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	
1	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	46 333	148	46 481	9 000	0	9 000	55 333	148	55 481
2	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE	6 460	2	6 462	1 600	0	1 600	8 060	2	8 062
3	ASSEMBLEE NATIONALE	18 482		18 482	11 140		11 140	29 622	0	29 622
4	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	15 200	62	15 262	7 200	375	7 575	22 400	437	22 837
5	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 391		1 391	560		560	1 951	0	1 951
6	MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES	37 375	130	37 505	4 200	0	4 200	41 575	130	41 705
7	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	37 824	507	38 331	2 810	0	2 810	40 634	507	41 141
8	MINISTERE DE LA JUSTICE	63 188	623	63 811	6 120	0	6 120	69 308	623	69 931
9	COUR SUPREME	3 227	8	3 235	2 200		2 200	5 427	8	5 435
10	MINISTERE DES MARCHES PUBLICS	13 773	-212	13 561	1 000	0	1 000	14 773	-212	14 561
11	CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	4 427	47	4 474	1 700		1 700	6 127	47	6 174
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	97 116	3 931	101 047	8 000		8 000	105 116	3 931	109 047
13	MINISTERE DE LA DEFENSE	303 338	14 101	317 439	21 000	-3 000	18 000	324 338	11 101	335 439
14	MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	5 258	-81	5 177	1 100	0	1 100	6 358	-81	6 277
15	MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	264 253	7 752	272 005	25 390		25 390	289 643	7 752	297 395
16	MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	22 989	215	23 204	1 810	0	1 810	24 799	215	25 014
17	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	5 241	67	5 308	600		600	5 841	67	5 908
18	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	70 085	1 618	71 703	10 000	0	10 000	80 085	1 618	81 703
19	MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION	12 146	195	12 341	2 725	0	2 725	14 871	195	15 066
20	MINISTERE DES FINANCES	61 813	-225	61 588	4 550	0	4 550	66 363	-225	66 138
21	MINISTERE DU COMMERCE	7 972	89	8 061	1 030	0	1 030	9 002	89	9 091
22	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	30 825	-635	30 190	38 180	-5 000	33 180	69 005	-5 635	63 370
23	MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	4 315	-151	4 164	4 200	0	4 200	8 515	-151	8 364
25	MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	524 877	17 491	542 368	14 365		14 365	539 242	17 491	556 733
26	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	19 156	530	19 686	7 930		7 930	27 086	530	27 616

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

(En millions de FCFA)

CHAPITRE	BF			BIP			TOTAL			
	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	
27	MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	27 074	-124	26 950	72 978	-4 000	68 978	100 052	-4 124	95 929
28	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	6 621	-175	6 446	1 870	0	1 870	8 491	-175	8 316
29	MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	7 197	-228	6 969	1 300	0	1 300	8 497	-226	6 269
30	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	61 732	45	61 777	51 369	-3 500	47 869	113 101	-3 455	109 646
31	MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	18 247	159	18 406	40 345	-5 000	35 345	58 592	-4 841	53 751
32	MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	9 033	36	9 069	308 725	33 500	342 225	317 758	33 536	351 294
33	MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE	13 068	70	13 138	7 180	0	7 180	20 248	70	20 318
35	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	22 646	438	23 084	5 775		5 775	28 421	438	28 859
36	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	60 440	-394	60 046	508 720	-33 375	475 345	569 160	-33 769	535 391
37	MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES	19 506	343	19 849	780	0	780	20 286	343	20 629
38	MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN	14 055	-248	13 807	134 443	-9 000	125 443	148 498	-9 248	139 251
39	MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	8 428	-295	8 133	3 322	0	3 322	11 750	-295	11 455
40	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	196 011	2 440	198 451	59 270		59 270	255 281	2 440	257 721
41	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	6 689	95	6 784	600		600	7 289	95	7 384
42	MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	10 904	191	11 095	9 710		9 710	20 614	191	20 805
43	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	8 319	114	8 433	1 245		1 245	9 564	114	9 678
45	MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	6 266	182	6 448	8 820		8 820	15 086	182	15 268
46	MINISTERE DES TRANSPORTS	9 830	-239	9 591	87 614	-12 000	75 614	97 444	-12 239	85 205
48	COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION	2 767		2 767	1 300		1 300	4 067	0	4 067

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS AND INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

(En millions de FCFA)

CHAPITRE	BF			BIP			TOTAL			
	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	BUDGET VOTE	AJUSTEMENT	BUDGET MODIFIE	
49	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	3 444		3 444	500		500	3 944	0	3 944
50	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	11 773	309	12 082	3 320		3 320	15 093	309	15 402
51	ELECTIONS CAMEROON	11 583		11 583	850		850	12 433	0	12 433
52	COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN	3 496		3 496	1 300		1 300	4 796	0	4 796
53	SENAT	11 962		11 962	4 200		4 200	16 162	0	16 162
54	COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME	2 558		2 558	500		500	3 058	0	3 058
95	REPORT	4 000		4 000	3 000		3 000	7 000	0	7 000
CHAPITRES ORGANISMES		2 234 713	48 931	2 283 644	1 507 446	-41 000	1 466 446	3 742 159	7 931	3 750 090
55	PENSIONS	269 668	-11 000	258 668	0	0	0	269 668	-11 000	258 668
60	SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	445 896	134 000	579 896	0	0	0	445 896	134 000	579 896
65	DEPENSES COMMUNES	304 853	-70 931	233 922	0	0	0	304 853	-70 931	233 922
CHAPITRES COMMUNS		1 020 417	52 069	1 072 486	0	0	0	1 020 417	52 069	1 072 486
TOTAL DEPENSES COURANTES (A)		3 255 130	101 000	3 356 130	1 507 446	-41 000	1 466 446	4 762 576	60 000	4 822 576
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	825 000		825 000	0	0	0	825 000	0	825 000
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	947 300	480 000	1 427 300	0	0	0	947 300	480 000	1 427 300
TOTAL SERVICES DE LA DETTE (B)		1 772 300	480 000	2 252 300	0	0	0	1 772 300	480 000	2 252 300
92	PARTICIPATIONS	0	0	0	30 000	-5 000	25 000	30 000	-5 000	25 000
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	0	0	0	10 000	-2 000	8 000	10 000	-2 000	8 000
94	INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS	0	0	0	104 624		104 624	104 624	0	104 624
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL (C)		0	0	0	144 624	-7 000	137 624	144 624	-7 000	137 624
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT (A+B+C)		5 027 430	581 000	5 608 430	1 652 070	-48 000	1 604 070	6 679 500	533 000	7 212 500

CHAPITRE DEUXIEME CRÉDITS DES COMPTES SPÉCIAUX

ARTICLE QUATRE-VINGT-TROISIEME (nouveau).- Les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement des Comptes d'Affectation Spéciale ouverts sur les programmes sont fixés comme suit :

(Unité : milliers FCFA)

CODE	LIBELLE PROGRAMME	AE VOTE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE		15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
016	OFFRE D'ENERGIE	1 607 916	1 607 916	1 607 916	1 607 916
137	ACCES A L'ENERGIE	13 392 084	13 392 084	13 392 084	13 392 084
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC SECRETARIAT GENERAL SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE COPIE CERTIFIEE CONFORME CERTIFIED TRUE COPY					

(Unité : milliers FCFA)

CODE	LIBELLE PROGRAMME	AE VOTEE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL		900 000	900 000	900 000	900 000
129	DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	900 000	900 000	900 000	900 000
FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE ELECTRONIQUE		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
132	SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE		300 000	300 000	300 000	300 000
148	CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS	40 000	40 000	40 000	40 000
149	DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	260 000	260 000	260 000	260 000
FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT		900 000	900 000	900 000	900 000
138	ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	900 000	900 000	900 000	900 000
FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
002	CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE	631 000	631 000	631 000	631 000
091	DEVELOPPEMENT DURABLE	869 000	869 000	869 000	869 000
DEVELOPPEMENT FORESTIER		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
054	AMÉNAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000
058	VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	700 000	700 000	700 000	700 000
FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA FAUNE		500 000	500 000	500 000	500 000
056	SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES	500 000	500 000	500 000	500 000
PRODUCTION DES DOCUMENTS SECURISES DE TRANSPORT		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
153	DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	2 942 400	2 942 400	2 942 400	2 942 400
155	DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES	3 057 600	3 057 600	3 057 600	3 057 600
SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
014	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME
 CERTIFIED TRUE COPY

(Unité : milliers FCFA)

CODE	LIBELLE PROGRAMME	AE VOTEE	AE MODIFIEE	CP VOTE	CP MODIFIE
	FONDS SPECIAL POUR LE FINANCEMENT DE LA RECONSTRUCTION DES ZONES RECONNUES ECONOMIQUEMENT SINISTREES DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST	30 000 000	35 000 000	30 000 000	35 000 000
800	RECONSTRUCTION ET DE VELOPPEMENT DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD, NORD et NORD-OUEST	30 000 000	35 000 000	30 000 000	35 000 000
	TOTAL DES DEPENSES DES CAS	60 600 000	65 600 000	60 600 000	65 600 000

TITRE TROISIEME **DISPOSITIONS SPECIALES**

CHAPITRE PREMIER **GARANTIES, CONVENTIONS ET DETTES DES TIERS**

ARTICLE QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (nouveau).- Encadrement des cessions aux banques des créances des entités publiques et privées vis-à-vis de l'Etat.

1) Le plafond des créances des entités publiques et privées vis-à-vis de l'Etat que le Gouvernement est autorisé à céder aux banques commerciales, est fixé à un montant de 170 milliards au cours de l'exercice 2024.

2) Les modalités d'application des dispositions de l'alinéa 1 ci-dessus sont précisées par voie réglementaire. »

Le reste sans changement.

ARTICLE 2.- La présente ordonnance sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais. /-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, LE 20 JUIN 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

